



RETOUR DE LA STATUE EQUESTRE DE LOUIS XIV AU CHATEAU DE VERSAILLES

Lundi 27 avril 2009

Sommaire

1. Communiqué de presse
2. Le mot de Jean-Jacques Aillagon, Président de l'Établissement Public du musée et du domaine national de Versailles
3. L'histoire de la statue équestre de Louis XIV
4. Les travaux de restauration
5. Vers une requalification de la place d'Armes
6. Les acteurs du chantier de restauration
7. La Française des Jeux, mécène



Communiqué de presse

La statue équestre de Louis XIV de retour au château de Versailles

Après deux années de restauration, la statue équestre de Louis XIV regagne le château de Versailles le 27 avril 2009, grâce au mécénat de la Française des Jeux. Autrefois implantée au niveau de la grille Royale aujourd'hui restituée, cette statue replacée au tiers inférieur de l'axe central de la place d'Armes, accueillera symboliquement les millions de visiteurs qui chaque année découvrent Versailles.

Lorsque Louis-Philippe convertit l'ancienne résidence royale en musée dédié « A toutes les gloires de la France », il commanda une statue équestre de Louis XIV qu'il décida de placer à l'intersection des deux axes majeurs de composition du Château (est-ouest et nord-sud), à la limite de l'avant-cour et de la cour Royale. Cet ancien emplacement correspond à celui du portail central de la grille Royale, démolie en 1794.

La statue, installée en 1836 par l'architecte Frédéric Nepveu, est constituée de deux sculptures indépendantes en bronze. Le cheval, sculpté par Pierre Cartellier et fondu en 1829, fait partie d'une commande, restée inachevée, initiée en 1816 par Louis XVIII pour le rétablissement de la statue équestre de Louis XV, sur la place de la Concorde. Le cavalier est réalisé par son gendre Louis-Messidor Petitot en 1836. Les deux sculptures ont été coulées en bronze par le même fondeur, Charles Crozatier. Cette œuvre impressionnante a représenté une véritable prouesse technique s'agissant d'une fonte à très grande échelle. Placée à plus de quatre mètres du sol sur un piédestal en pierre dure de Saint-Nom, entouré de quatre bornes de granit marquant les angles, la statue mesure environ 5,5 m. de haut pour une longueur totale de 4,5 m.

La restauration en a été rendue possible grâce à un mécénat de la Française des Jeux : « Le mécénat de la Française des Jeux, entreprise populaire et solidaire, s'inscrit dans le respect de son identité et de ses valeurs. Le financement de la restauration de la statue, illustre l'ouverture de l'entreprise à la préservation du patrimoine. Au-delà de ce projet, elle souhaite favoriser l'accessibilité de lieux culturels à un large public, notamment des familles qui n'auraient pas les moyens de le faire, comme cela avait été réalisé au musée du quai Branly en coordination avec le Secours Populaire français. »

Après une étude détaillée menée par Frédéric Didier, architecte en chef des Monuments Historiques, en association avec le

Contacts presse :

Château de Versailles
Aurélie Gevrey, Violaine
Solari, Mathilde Brunel
01 30 83 77 03 / 77 14 / 77 01
presse@chateauversailles.fr

La Française des Jeux
Faustine Aury
01 41 10 33 82
servicedepresse@lfdj.com

Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques, les travaux de restauration ont été réalisés par la Fonderie de Coubertin, spécialisée dans les bronzes monumentaux.

La restauration a porté non seulement sur la reprise des armatures internes et externes corrodées, mais aussi sur le nettoyage des épidermes altérés, la réparation et le remplacement de certaines pièces, la patine générale des bronzes et le traitement final avec une cire de protection microcristalline. Le piédestal en pierre, soumis aux coulures du bronze de la statue équestre, a été également démonté et restauré.

Le retour de la statue équestre à cet emplacement marque le début de la requalification de la place d'Armes à laquelle est très attaché Jean-Jacques Aillagon, Président de l'Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles.

Dès ma nomination à la présidence de l'*Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles*, j'ai pris l'engagement de faire réinstaller la statue équestre de Louis XIV dans un emplacement digne, convenable, visible et symboliquement aussi fort que celui qu'elle occupait dans la cour Royale avant la recréation de la grille qui désormais la clôt.

Cette statue accueillera donc le public du château de Versailles sur cette place d'armes qui, depuis le 1^{er} janvier 2009, fait partie du domaine remis en dotation à l'*Etablissement public*.

L'œuvre voulue par Louis-Philippe comme un hommage au roi qui avait tant désiré Versailles, continuera ainsi de marquer le point de rencontre entre le château et la ville, entre Versailles et le monde.

La Française des Jeux, par sa générosité, a rendu cette initiative possible. Je tiens à lui marquer ma gratitude.

Jean-Jacques Aillagon
Président de l'établissement public
du musée et du domaine national de Versailles

L'Histoire de la statue équestre de Louis XIV



Horace Vernet, *Louis-Philippe et ses fils devant les grilles du château* (détail), XIXe siècle

Château de Versailles

La statue équestre de Louis XIV fut érigée par la volonté de Louis-Philippe, Roi des Français, entre 1835 et 1836 à l'occasion de la transformation de l'ancienne résidence royale en musée dédié « A toutes les gloires de la France ». Elle fut placée à la limite de l'avant-cour et de la cour Royale, là où se trouvait aux XVIIe et XVIIIe siècle la grille Royale et à l'intersection des deux axes majeurs de la composition du palais.

Si l'on en juge par les rapports de l'architecte Frédéric Nepveu et par les mémoires de travaux, son installation nécessita deux années et l'exécution de plusieurs modèles préalables en plâtre. La statue est, en elle-même, une œuvre composite puisque le cheval et le cavalier ne sont pas nés ensemble.

En effet, le cheval est issu d'une commande avortée de Louis XVIII pour le rétablissement de la statue équestre de Louis XV sur la place de la Concorde à Paris. Une maquette fut réalisée en 1816 par le sculpteur Pierre Cartellier, mais il faudra attendre 1829 pour que le modèle définitif soit exécuté et fondu par Charles Crozatier, et encore ne s'agit-il que du cheval.

Avec la chute de la monarchie légitimiste en 1830, le projet fut définitivement abandonné.

Repères historiques

- La statue équestre

La décision de mettre en place une statue équestre à l'effigie de Louis XIV, au centre de la cour du château de Versailles, a été prise très rapidement, dès 1834 : une commande, d'un montant de 12 000 francs, est passée le 10 mai à l'artiste Louis-Messidor Petitot pour la création d'un modèle en plâtre, mais du seul cavalier, ce qui prouve que l'on avait déjà envisagé de récupérer le cheval inutilisé, du projet de 1816.

Le 30 novembre 1834, Charles Crozatier est chargé de fondre le cavalier pour la somme de 28 000 francs, ce qu'il ne fera qu'en 1836.

Pour autant, d'autres étapes importantes jalonnent la création de cette fonte : le 5 octobre 1835, on demande à Petitot un petit modèle en plâtre *pour servir à l'exécution du cheval et du cavalier* et d'après lequel, si l'on en croit le paiement effectué le 25 septembre 1836, Crozatier réalise un premier bronze. Il s'agit en réalité d'une réduction en bronze, conservée dans les réserves du musée de Versailles. Ce premier bronze mesure environ 140 cm de haut et 113 cm de long. Il comporte plusieurs numéros d'inventaire qui prouvent qu'il fut exposé à plusieurs endroits différents : en effet, il est placé, sous Louis-Philippe, dans le salon de l'œil de Bœuf. On le retrouve pendant le



Réduction en bronze de la statue équestre par Crozatier, 1836, Château de Versailles
© Cabinet Didier

Second Empire aux Tuileries puis revient à Versailles, au Grand Trianon.

Le 21 novembre 1836, Petitot reçoit une nouvelle commande pour le plâtre modèle, autrement dit, le modèle définitif. Les mémoires précisent que Crozatier fut payé pour la fonte du cavalier mais aussi pour son ajustement sur le cheval.

La mise en place du cheval de bronze sur son piédestal se déroula du 14 au 27 mai 1836 tandis que la pose du cavalier s'effectua sur une plus longue période, du 15 juin au 5 août 1836.

- Le piédestal

La statue, placée à plus de quatre mètres du sol, mesure environ cinq mètres cinquante de haut pour une longueur totale (prise aux extrémités) de 4,50 mètres.

La construction du piédestal destiné à supporter la statue équestre dut subir, elle aussi, de nombreuses péripéties. Deux dessins conservés au Service d'Architecture du Domaine de Versailles permettent de suivre la gestation du projet.

Le premier représente sans aucun doute le plâtre modèle, grandeur nature, présenté au Roi in situ : le piédestal, est constitué d'une ossature en bois, posée sommairement sur un massif en moellons, sur laquelle ont été rapportées les façades et les modénatures en plâtre. La seconde planche figure le piédestal tel qu'il sera véritablement exécuté, avec les profils au quart de l'exécution de la base et de la corniche.

En parcourant les mémoires de maçonnerie, on apprend que les travaux liés à la présentation du piédestal provisoire, de sa destruction après coup, et de la création du massif de fondation de l'ouvrage définitif furent menés pendant l'année 1835. Pourtant, sa construction n'intervint que l'année suivante et encore a-t-on été obligé de dégrader les maçonneries déjà en place « *par suite de l'ordre de rabaissement du sol* »¹. Des emmarchements complémentaires, qui n'étaient pas prévus à l'origine, furent rajoutés, sans doute parce que l'on estimait que le socle du piédestal n'était pas suffisamment prononcé.



Elévations, plan et coupe du modèle à l'échelle grandeur du piédestal de la statue équestre de Louis XIV
Détail du dessin coté avec la mention « Fait dans les bureaux de Monsieur Nepveu, Architecte du Roi en 1836 par C. Le jeune »
Service des Archives et plan de l'Établissement public de Versailles
© Cabinet Didier

¹ Mémoires des travaux de maçonnerie, Archives du service d'Architecture du Domaine de Versailles, 1835-7.

Matériaux et constitution

- La statue équestre

Bien que sept ans les séparent, le cheval et le cavalier ont été coulés en bronze par la même fonderie : celle de Charles Crozatier.

Les examens rapprochés effectués en juin 2001 en collaboration avec le L.R.M.H. et la fonderie de Coubertin, en vue de l'établissement d'un diagnostic de l'état sanitaire, ont fait apparaître de nombreux défauts, indiquant qu'il s'agit de fontes de médiocre qualité.

L'examen interne par caméra endoscopique a notamment révélé la présence, dans les pattes et le bas du ventre du cheval, de sable de fonderie ou les restes du noyau, non retirés.

Les analyses des quelques prélèvements de bronzes extraits du cheval et du cavalier indiquent une différence très légère dans la composition du métal : ainsi note-t-on des écarts de 3% pour le zinc, de 2% pour l'étain et enfin de 2% pour le plomb.

L'ossature interne des deux sculptures est constituée par des fers boulonnés à la structure en bronze.

La statue monumentale repose sur trois fers carrés d'une section d'environ 6 x 6 cm seulement, profondément ancrés dans le piédestal et scellés au plomb. Les fondeurs ont été de toute évidence confrontés à un délicat problème d'assemblage des deux œuvres entre elles, créées séparément, d'où l'espace important visible entre les éléments.

Les liaisons sont faites par des pièces métalliques boulonnées. On a pu constater quelques réparations anciennes sur le bronze du cheval (croupe et tête).

La patine de finition a malheureusement disparu, lavée par les eaux de pluie, mais selon toute vraisemblance, il y en avait une à l'origine. Le tableau d'Horace Vernet, *Louis-Philippe et ses fils devant les grilles du château*, montre au dernier plan, derrière les protagonistes, la statue équestre de Louis XIV, plus foncée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

- Le piédestal

Elevé en pierre dure de Saint-Nom, le piédestal forme un socle quasi « cyclopéen » compte tenu des blocs utilisés, d'une masse spectaculaire. De plan rectangulaire, son grand côté mesure cinq mètres et son petit côté deux mètres soixante dix. Il est constitué de 8 assises, comptées à partir du massif de fondation : la quatrième porte la moulure de la base tandis que la huitième forme la corniche.



Détail sur la tête du cheval, travaux de reprises des fissures et des lacunes, janvier 2008

© Cabinet Didier



Les assises ne comprennent pas plus de cinq blocs de pierre, ce qui équivaut à des pierres d'un poids approchant les 3 tonnes.

Le piédestal est entouré d'un perron également en pierre à plusieurs emmarchements. Quatre bornes de granit en marquent les angles.

Le démontage du piédestal a également permis de mettre au jour les fondations très homogènes, constitués de blocs de libage et de remplissages en grosses pierres mais dont la profondeur n'a pas pu être reconnue totalement (plus de quatre mètres de profondeur).

Chantier de réinstallation du piédestal sur la place d'Armes, mars 2009
© Cabinet Didier

Les travaux de restauration

- Etudes et diagnostic de l'état sanitaire des ouvrages

L'établissement d'un diagnostic précis sur la statue équestre de Louis XIV, érigée sur un monumental piédestal à quatre mètres au dessus du sol, impliquait de planifier des examens rapprochés avec l'aide d'une nacelle. Ces investigations très spécifiques, effectuées le 28 mai 2001, associèrent autour de l'architecte en chef des Monuments Historiques :



- le Laboratoire de recherches des Monuments Historiques,
- la fonderie de Coubertin,
- le Musée de Versailles.

Les objectifs étaient multiples :

- réaliser une couverture photographique complète de la statue,
- effectuer des prélèvements de métal et de patine de surface sur les deux bronzes en vue d'analyser leurs compositions,
- procéder à un examen interne des bronzes par caméra endoscopique afin de connaître la constitution et l'état des structures.

- Désordres et dégradations

• **La statue**

Les désordres sur la sculpture monumentale en bronze étaient anciens. A la suite de la chute accidentelle d'un morceau de plumet du chapeau de Louis XIV, une dépose préventive fut entreprise en 1974 sur quelques éléments rapportés qui menaçaient de se détacher (plumet du chapeau du cavalier, harnais du cheval et lame de l'épée).

- *Les ossatures internes*

Malheureusement, la présence de vestiges de noyau de fonderie dans toute la partie basse du cheval (ventre et pattes) n'avait alors pas permis de reconnaître l'ensemble de la structure en place et par conséquent de juger de son état de corrosion. Cependant, ces scories ont très sûrement maintenu une humidité importante, propre à développer la corrosion des fers.

Toutefois, les fers visibles et surtout les éléments d'assemblage étaient apparus fortement corrodés, de multiples points de rouille ayant été décelés en face interne du bronze.



Dégradation des ossatures intérieures de la statue équestre
© Cabinet Didier

- Les structures externes

La corrosion des fers extérieurs soutenant la statue équestre, était particulièrement préoccupante. En effet, la perte de matière à la base des ancrages était considérable : pour la patte arrière gauche du cheval, la section carrée du fer, primitivement de 6 x 6 cm, n'était plus que de 4 x 4 cm, ce qui pouvait mettre en péril la stabilité de l'œuvre à plus ou moins long terme.



Corrosion des fers extérieurs soutenant la statue équestre
© Cabinet Didier

- Les bronzes

Comme les éléments ferreux, les bronzes sont aussi soumis à des phénomènes de corrosion, non seulement sur leurs faces externes mais également internes.

D'après la note du L.R.M.H., il s'agissait de corrosions plutôt classiques : « *corrosion active dans les zones lessivées, encroûtement et corrosion passive dans les zones protégées* ». D'où les coulures et les croûtes noires observées sur le cavalier et le cheval (le ventre de l'animal est complètement noir).

Dans les cas extrêmes de dégradation, la corrosion avait entraîné des déchirures sur le bronze.

Les analyses de surface opérées par le L.R.M.H. révélèrent que « *nous avons dans les zones non lessivées la présence de chlorure de cuivre qui par contre, est probablement éliminée dans les zones exposées aux pluies, qui sont vert clair et sont le siège d'une corrosion active, c'est-à-dire avec une consommation permanente de métal* ».

- Les problèmes d'assemblage

Le manque de soin apporté dès l'origine à l'assemblage du cheval et du cavalier (espaces importants entre éléments, mauvaise portée des joints) favorisait les entrées d'eau à l'intérieur des sculptures, lesquelles accélèrent la détérioration des structures.

• **Le piédestal**

De façon évidente, le piédestal était soumis aux effets de corrosion de la statue équestre.

Deux types de dégradations avaient pu être constatés :

- au niveau des parements en pierre, la présence de coulures du bronze, consécutives à la corrosion active du métal,
- au niveau du couronnement, la présence de fissures importantes et relativement profondes, directement liées à la corrosion des fers d'ancrage.

Le cycle de dégradation est d'ailleurs bien connu : le gonflement des fers dû à la rouille détériore les scellements en plomb,



Corrosion des bronzes sur une des bottes de Louis XIV
© Cabinet Didier

conduit à la fissuration de la pierre et favorise les infiltrations d'eau qui nourrissent continuellement le phénomène. Certaines fissures avaient déjà été colmatées au ciment.

Les emmarchements au pourtour du piédestal, constitués par de grande dalles de pierre dure étaient dans un état médiocre : les pierres étaient fissurées, voire cassées pour certaines d'entre elles tandis que l'on constatait une désorganisation générale, à mettre peut-être en rapport avec des affouillements effectués en 1927 autour de ce perron.

- L'enlèvement et la restauration de la statue équestre

La décision de restituer la grille Royale entraînait inévitablement le déplacement de la statue équestre, se trouvant à l'emplacement exact du grand portail central.

Ces deux opérations, indissociables, furent menées parallèlement. Ainsi, la dépose de la statue et de son piédestal, le 20 février 2006, marquait-elle le démarrage effectif du chantier de la grille, lequel devait être précédé d'une campagne de fouilles extensives au droit de ses substructures anciennes.

Ce n'est qu'après le démontage (cavalier et cheval furent détachés et transportés séparément compte tenu de leur encombrement), l'enlèvement et l'acheminement de la statue aux ateliers de la fonderie de Coubertin, installés à Saint-Rémy-Chevreuse, que pouvait vraiment commencer sa restauration. Celle-ci, longue et délicate, comportait plusieurs étapes distinctes.

- ***Une phase d'études approfondies***

Venant en complément des premières études, il était très important d'ausculter dans ses moindres détails l'état des bronzes et des structures internes des sculptures.

Il fallait répertorier l'ensemble des fissures, déchirures et réparations anciennes, recenser les éléments manquants, reprendre les analyses des matériaux constitutifs, vérifier la présence d'éventuels vestiges de patine ancienne.

Afin d'avoir un accès aisé à l'intérieur du cheval, plusieurs trappes furent pratiquées, l'une sur la croupe du cheval, l'autre au droit de la selle.

- ***Le remplacement de la structure interne***

L'armature ancienne étant très corrodée et jugée irrécupérable, celle-ci fut remplacée par une nouvelle en acier inoxydable. Seuls les fers noyés dans les pattes du cheval furent maintenus, à défaut de pouvoir être extraits, et repris sur la structure moderne.



Opération de levage des sculptures, en haut : le cheval, en bas : Louis XIV, février 2006,
© Cabinet Didier





Enlèvement des enclaves du cheval au droit du piédestal en pierre, janvier 2006
© Cabinet Didier

Parallèlement, deux systèmes complémentaires furent ajoutés, permettant d'assurer une meilleure répartition des efforts mais également une plus grande résistance au vent :

- des armatures de maintien et de liaison entre le cavalier et le cheval car le premier était, jusqu'alors, simplement posé sur le second ;
- un châssis métallique (longueur = 280 cm / largeur = 94 cm / hauteur = 25 cm) sur lequel sont repris les trois points d'ancrage de la statue équestre, ce dernier étant encastré dans le piédestal et donc parfaitement invisible.

- **Le nettoyage et la restauration des bronzes**

Statue équestre aux ateliers de la fonderie de Coubertin, réalisation de la patine finale, mars 2009

La première opération consistait à enlever à l'intérieur du cheval, tous les restes issus de la fonte d'origine qui n'avaient pas été supprimés : sables de fonderie, branchages et autres scories.

Un nettoyage soigné fut ensuite pratiqué à la fois sur les faces internes et externes des bronzes. Pour le traitement de l'épiderme extérieur, les meilleurs résultats ont été obtenus avec un nettoyage à sec par projections à faible pression (environ 1,5 bars) d'abrasifs de très faible granulométrie (bi-carbonate de soude), procédé efficace au niveau de la suppression des salissures mais aussi respectueux de la matière.

En revanche, les croûtes et coulures noires épaisses et récalcitrantes ont dû être grattées et enlevées mécaniquement.

Une autre phase très minutieuse s'attachait à la reprise de toutes les déchirures, fissures et réparations des accidents anciens de fonte, par matage et sertissage à froid ou par soudure à l'argon pour les fissures conséquentes.

Les pièces rapportées furent systématiquement remontées (pistolets, harnais, étriers, fourreau de l'épée...), y compris celles qui avaient été déposées de manière préventive dans les années 1970, à la suite de la chute d'un plumet du chapeau de Louis XIV. Un élément de harnachement manquant fut reconstitué en bronze, à l'identique de son pendant qui existait encore.

- **La patine d'harmonisation et le traitement de protection finale**

L'ultime étape de cette restauration visait à redonner à l'épiderme en bronze son aspect et sa teinte définitifs et à le protéger contre les agressions extérieures.

Dès l'origine, la statue équestre avait reçu une patine vert-bronze, comme le montre bien le tableau d'Horace Vernet représentant Louis-Philippe et ses fils, sur lequel on aperçoit en arrière plan, la statue nouvellement érigée.



Nettoyage des bronzes à la fonderie de Coubertin, mars 2009
© Cabinet Didier





Statue équestre aux ateliers de la fonderie Coubertin, réalisation de la patine finale, mars 2009
© Cabinet Didier

La patine, réalisée à partir de sels métalliques (nitrates) et appliquée à chaud, permet d'harmoniser l'épiderme, de masquer les imperfections et les anciennes réparations, tout en lui imprimant une teinte profonde et durable. Cependant, la patine n'est pas complètement couvrante et uniforme car la matière doit rester présente, avec ses effets vibrants.

La statue a enfin été recouverte d'une cire microcristalline, agissant comme une couche sacrificielle mais protectrice, celle-ci devant toutefois être renouvelée régulièrement, tous les 5-10 ans.

- La réimplantation de la statue équestre de Louis XIV sur la place d'Armes

Le choix du site de réimplantation de la statue équestre de Louis XIV, s'est porté sur le premier tiers inférieur de la place d'Armes, solution qui est apparue, à bien des égards, comme la plus appropriée.

Elle s'est en effet imposée en regard des autres scénarii proposés, qu'il s'agisse des hypothèses d'insertion dans la cour d'Honneur du château ou bien dans la ville. Une maquette grandeur nature de la statue équestre a été, in fine, présentée en juillet 2008 pour permettre une validation définitive et consensuelle par toutes les instances décisionnaires (ministère de la Culture et de la Communication/ direction de l'architecture et du patrimoine ; établissement public de Versailles, ville de Versailles).

La statue équestre se rattache désormais à la scénographie urbaine et conserve plus que jamais son caractère symbolique, hommage au roi bâtisseur et créateur de Versailles, en accueillant très en amont les visiteurs.

De même, son emplacement ne perturbe pas la lisibilité de la scénographie spécifique du château puisque les perspectives sont préservées avec la succession des différents plans qui s'achèvent avec la cour de Marbre et le corps central.

Du côté de la ville, l'œuvre de Petitot et de Cartellier est visible de toute part, non seulement depuis les trois avenues du Trident (avenue de Sceaux, avenue de Paris, avenue de Saint-Cloud) mais également depuis la rue Hoche, artère majeure conduisant vers l'église Notre-Dame.

Elle est par ailleurs à proximité immédiate des écuries royales, qui lui assurent un cadre architectural des plus grandioses, d'une échelle appropriée.



Maquette grandeur nature installée sur le tiers inférieur de la place d'Armes, juillet 2008
© Cabinet Didier

Après les investigations préalables indispensables sur les sols (sondages géotechniques), les travaux de remontage du piédestal se sont déroulés de février à avril 2009.

Pour supporter la masse imposante du socle et de la statue équestre (soit environ 100 tonnes), de nouvelles fondations en béton armé furent construites, sachant que les deux premières assises de libage provenant des anciennes substructures furent réutilisées. Les parements ont fait l'objet d'un nettoyage très soigné et surtout d'un traitement spécifique pour l'enlèvement et l'éradication des coulures de vert-de-gris, qui coloraient de façon significative la corniche et la base du piédestal.

Le remontage des blocs de pierre a été l'occasion de remplacer, par des greffes et des bouchons, les portions de pierre épauprées, très abîmées ou manquantes. Enfin, des retailles importantes durent être effectuées dans les pierres de couronnement afin d'encastrer le châssis métallique de la statue équestre. L'ensemble est rendu invisible par la mise en place, après coup, de couvertines en pierre venant en recouvrement du châssis. Les joints sont coulés au plomb.

Vers une requalification de la place d'Armes

L'Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles s'attache, d'année en année, dans le cadre de son schéma directeur, à revaloriser le patrimoine dont il a la charge. Par la même occasion il veille à ce que soient améliorées les conditions d'accueil du public. C'est la raison pour laquelle l'établissement est très attentif à ce que la place d'Armes dont l'état est très dégradé, puisse rapidement bénéficier d'initiatives de requalification. Située à la convergence des trois axes majeurs menant au château, cette esplanade est son principal accès pour des millions de visiteurs.

L'Etablissement avait d'ores et déjà engagé cette requalification en décembre 2008, en procédant au démontage des deux édicules en forme de tentes construits au sud de l'allée centrale, initiative suivie par la Ville de Versailles pour les deux autres édicules qui étaient exploitées par l'Office de tourisme de Versailles.

La réinstallation de la statue équestre sur la place d'Armes marque toutefois l'étape décisive de requalification de cette vaste esplanade, longtemps négligée et dont la présentation apparaît actuellement indigne. Cette ambitieuse opération est désormais facilitée par la réintégration de la place d'Armes au sein du domaine national de Versailles.

Les projets, intéressant aussi bien l'établissement public que la ville de Versailles, sont à l'étude et devraient voir le jour dans les prochaines années. La partie antérieure, autour de la statue équestre, sera traitée dès juin 2009, telle une zone témoin servant de référence à la poursuite des aménagements.

De même, l'éclairage de mise en valeur nocturne de la statue équestre devrait-elle prochainement permettre de l'inscrire dans la scénographie urbaine, avec, en toile de fond, l'illumination des cours et des façades du château.

Les acteurs du chantier de restauration

MAITRISE D'ŒUVRE

Frédéric DIDIER, Architecte en Chef des Monuments
Historiques

Arnaud AMELOT, Architecte, chef de projets

Yves LE DOUARIN, Vérificateur des Monuments Historiques

MAITRISE D'OUVRAGE

Daniel SANCHO, directeur du Patrimoine et des jardins

Gérard RECORDON, conducteur d'opérations

COORDINATION S.P.S.

TILALYS (Agence Ile-de-France)

BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE

SOCOTEC (Agence Ile-de-France)

ENTREPRISES

Lot n°1 : Installations de chantier/ protections

ENTREPOSE ECHAFAUDAGES

Lot n°2 : Terrassements – VRD - Pavage

Groupement EUROVIA Ile-de-France/ E.V.T.P.

Lot n°3 : Maçonnerie – Pierre de taille

M.P.R.

Lot n°4 : Déplacement et restauration des bronzes d'art

FONDERIE DE COUBERTIN

Lot n°5 : Electricité (installations de chantier)

FORCLUM



LE MECENAT DE LA FRANÇAISE DES JEUX

SPORT, SANTE, SOLIDARITE ET PATRIMOINE

La Française des Jeux s'inscrit, depuis l'origine, dans la tradition de solidarité propre aux loteries. Héritière de la Loterie Nationale, fondée en 1933 pour venir en aide aux victimes de la guerre et des catastrophes naturelles, l'entreprise est aujourd'hui encore soucieuse de contribuer à des grandes causes.

En 2008, 27,4 % des mises des joueurs, soit 2,5 milliards, ont été redistribuées à la collectivité.

A cette contribution, s'ajoute différentes initiatives de la Française des Jeux qui soulignent son implication dans la société et son soutien à des causes d'intérêt général dans les domaines du sport, de la santé, de la solidarité et du patrimoine.

Le sport

Considérant que le sport est une clef d'entrée dans la citoyenneté, la Fondation a soutenu depuis 16 ans, près de 400 associations engagées dans des programmes de prévention et d'éducation par le sport et développe à présent un programme d'initiation à la pratique du BMX dans les quartiers sensibles en partenariat avec la Fédération Française de Cyclisme. Elle porte une vision du sport durable en encourageant des sportifs de haut niveau, encore peu connus, et qui ne disposent que de faibles ressources, pour leur permettre de s'entraîner. Au total, 300 athlètes valides ou handicapés ont déjà bénéficié de l'aide de la Fondation Française des Jeux.

La santé

Dans le domaine de la santé, la Fondation parraine « Tout le monde chante », une association qui propose, avec la participation active de nombreuses personnalités, des concerts de soutien aux enfants malades du cancer. Aux côtés d'ELA, une association engagée dans le combat contre les leucodystrophies, elle a participé à l'opération « Mets tes baskets et combats la maladie » qui permet de collecter des fonds au profit de la recherche médicale. Dans le même esprit, elle soutient « Odyssea » qui organise des courses pour financer la lutte contre le cancer du sein.

La solidarité

Parallèlement, la Française des Jeux a souhaité développer des actions de solidarité.

Depuis deux ans, elle soutient la Croix-Rouge française dans le cadre de l'opération « Tous en fête » qui permet d'offrir, durant la période de Noël, un instant de fête à plus de 50 000 personnes isolées, âgées ou en difficulté.

Au-delà de cette opération, un partenariat vient d'être signé avec l'Adie. Cette association vient en aide, grâce au microcrédit, aux créateurs d'entreprise qui n'ont pas accès aux crédits bancaires, particulièrement les demandeurs d'emploi et les allocataires du RMI, pour les accompagner et contribuer à leur donner une 2^{ème} chance.

Le patrimoine

Alors que le Roi Soleil marquait l'histoire des jeux en lançant la mode de la loterie, que les salons de Versailles étaient réputés pour accueillir les « soirées d'appartement » dédiées au jeu, il était naturel que la Française des Jeux soutienne le château de Versailles.

Cette initiative, prise en 2008, s'inscrit dans une posture d'ouverture de l'entreprise à l'égard de la préservation du patrimoine. Déjà initiée à travers son action au côté du Musée du Quai Branly, le partenariat avec l'Etablissement Public de Versailles (EPV) confirme l'engagement de la Française des Jeux aux côtés de lieux culturels emblématiques visités par un large public.

Service de presse

Faustine Aury

Tél. : 01 41 10 33 82 – Fax : 01 41 10 34 54 – Courriel : servicepresse@lfdj.com
La Française des Jeux – 126, rue Gallieni – 92643 Boulogne-Billancourt Cedex